

VERS UNE THÉORISATION DE LA DISTINCTION ENTRE L'ORAL ET L'ÉCRIT

KATARÍNA CHOVANCOVÁ

Université Matej Bel
Département des études romanes
Tajovského 40
974 01 Banská Bystrica
Slovaquie
chovancovak@fhv.umb.sk

Abstract: Different kinds of computer mediated communication combine contradictory properties. On one hand, there are typical features of spoken language, on the other, there are parameters traditionally associated to written productions. We propose three levels of distinction between spoken and written language: material form, conditions of production, and structure of the final product. Spoken and written language, conceived as two different strategies of expression, cannot be limited to the material realization of language. Other parameters to be taken into consideration are the co-presence of the interacting partners and, consequently, the possibility of direct feedback. Some discourse have mixed characteristics, situating themselves between the ideal categories of spoken and written language.

Keywords: spoken language, written language, computer mediated discourse, co-presence of interacting partners, feedback

Les sciences du langage, et notamment la théorie de l'énonciation, traitent de plus en plus souvent des problèmes de la communication orale. Notre travail se situe, lui-aussi, dans ce cadre. Son objectif est de faire une réflexion sur la nature du rapport entre l'oral et l'écrit du point de vue de l'énonciation.

L'étude du statut énonciatif des discours médiés par l'ordinateur qui fait objet de notre recherche doctorale nous a amenée à considérer l'opposition entre l'oral et l'écrit en tant que deux phénomènes de nature essentiellement diverse. Beaucoup de discours médiatiques ont ceci de particulier qu'ils combinent plusieurs propriétés apparemment

contradictoires. D'un côté, il s'agit de certains traits typiques d'oralité et de l'autre côté, des paramètres qui sont traditionnellement associés à l'écrit. En se penchant sur le problème du rapport entre l'oral et l'écrit, nous nous sommes demandée quelles sont leurs caractéristiques respectives et sur la base de quels critères on peut concevoir la distinction entre les deux. Ces questions nous semblent fondamentales pour pouvoir comprendre le fonctionnement de l'énonciation dans les espaces médiatiques.

Nous proposons de définir trois niveaux pour distinguer l'oral et l'écrit : la matérialité de l'énoncé, les conditions de production de l'énoncé et la structure de l'énoncé. Nous examinerons ces niveaux dans la suite.

1. La matérialité de l'énoncé

Comme point de départ nous prendrons la théorie de C. Blanche-Benveniste. Elle affirme que la seule distinction entre les deux phénomènes est observable au niveau de leurs matérialités, phonique à l'oral, graphique à l'écrit (Blanche-Benveniste 1991 : 52–53). Il nous paraît judicieux de se baser sur ce premier point. Nous croyons effectivement que la différence fondamentale entre les deux stratégies énonciatives, l'oral et l'écrit, découle de la non-correspondance des matériaux phonique et graphique qu'elles utilisent respectivement.

La non-correspondance matérielle dont nous parlons se manifeste sur deux niveaux. Premièrement, il y a non-correspondance des unités minimales qui forment des systèmes d'expression de base, c'est-à-dire la non-correspondance entre les sons et les lettres, les phonèmes et les graphèmes. Un phonème peut être exprimé par plusieurs graphèmes (simples ou complexes), comme c'est le cas du son *O* transcrit par *o*, *ô*, *au*, *eau*, *aux*, *um*, et vice versa, un graphème peut correspondre à des phonèmes différents : *x* correspond à [ks], [gz], [s], [z] (exemples empruntés à Dohalská & Schulzová 1991 : 21).

En deuxième lieu, la non-correspondance matérielle est observable dans l'emploi des «systèmes sémiotiques secondaires» (nous empruntons ici le terme de Mistrík 1997 : 416). La communication orale, faite des sons, implique naturellement l'usage du para-verbal et du non-verbal (l'intonation, l'accent et d'autres éléments supra-segmentaux le mouvement, les gestes, les expressions du visage, la posture, etc.). En revanche, la communication écrite, utilisant les lettres, donne l'importance aux

phénomènes tels que la ponctuation, la typographie et le système de la mise en page.

La matérialité linguistique en tant que critère de distinction de l'oral et de l'écrit est évoquée par plusieurs chercheurs. Mistrík 1997 : 407 fait de la matérialité linguistique un des «facteurs objectifs conditionnant le style»¹ (d'autres étant le destinataire, le milieu, le thème, la fonction du discours). Toujours chez Mistrík (1997 : 235), on retrouve l'idée de la non-correspondance formulée de façon suivante :

Dans les communications écrites, le mode d'expression est une composante sémantique essentielle du texte. Tout comme la manière de la réalisation phonique peut compléter, souligner, voire modifier fondamentalement le sémantisme des mots dans la communication orale, la manière de la réalisation graphique a un fonctionnement semblable dans la communication écrite².

Findra (2004 : 175), qui reprend plusieurs affirmations de Mistrík et les développe pour proposer sa propre théorie stylistique et textuelle, parle dans le même contexte de la forme de l'énoncé. En ce qui concerne l'opposition entre l'oralité et la scripturalité (la forme orale ou écrite), Findra la considère essentielle car l'énoncé oral et l'énoncé écrit se réalisent par des moyens différents (phoniques ou graphiques). On trouve ici un point commun avec Mistrík. Chaque forme de l'énoncé a ses spécificités. C'est le cas surtout si on parle des énoncés oraux non-préparés (spontanés). Findra dit aussi que dans le domaine de la communication courante, l'oralité est plus fréquente. Pourtant, tout comme Mistrík, Findra, lui aussi, considère le problème de l'oralité et de la scripturalité comme faisant partie d'un tout plus général, à savoir de l'ensemble des traits caractéristiques de la situation d'énonciation au sens large, sans y accorder une attention spécifique qui paraît indispensable pour pouvoir poursuivre notre raisonnement.

En se tournant vers la linguistique française, on trouve plus d'études centrées sur le problème. S. Branca-Rosoff fait état de quatre critères de distinction entre l'oral et l'écrit, et la question de la matérialité se trouve à la première place :

[les] énoncés qui passent par le canal oral, les ondes sonores et les énoncés qui passent par le canal graphique. Ce dernier permet de stocker des

¹ Notre traduction du terme «štylotvorné činiteľ» utilisé par Mistrík.

² «V písomných prejavoch je spôsob grafického vyjadrenia závažným sémantickým komponentom textu. Ako v ústnom prejave zvuková podoba dokresľuje, podfarbuje alebo až podstatne mení sémantiku slova, tak je schopná fungovať v písomnom prejave grafická podoba» (Mistrík *op.cit.* : 235).

informations et de les transporter à travers le temps et l'espace. [...] Cette distinction plurimillénaire est aujourd'hui relativisée par la numérisation généralisée des informations. (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 203)

S. Branca-Rosoff parle du canal oral. Pour désigner le type de matériau linguistique dont on fait usage dans la communication, nous proposons plutôt de se tenir au terme de la « forme de l'énoncé », utilisé par Findra. Parler du canal oral peut s'avérer, à notre avis, peu exact dans la mesure où chaque communication orale passe par plusieurs canaux simultanément. Cette pluricanalité implique le verbal (le son), le para-verbal et le non-verbal. Même à l'écrit, on témoigne d'une pluralité des voies de la transmission de l'information. On pourrait parler de la pluricanalité de l'écrit qui contient l'utilisation des lettres, de la ponctuation, de la typographie, des moyens de la mise en page, en tant que voies parallèles qui contribuent à transmettre le message.

La matérialité linguistique, qui constitue, à nos yeux, le critère de base pour opposer l'oral et l'écrit, est étroitement liée à la perception du message. L'oral et l'écrit sont perçus de façons essentiellement différentes (auditive et visuelle). Comme le dit encore Blanche-Benveniste (1991 : 53), « la disposition graphique en lignes continues pour la prose (éventuellement en lignes irrégulières pour la poésie) qui joue un rôle considérable dans notre perception de l'écrit, n'a rien de comparable à l'oral ». L'écrit se distingue de l'oral par le degré de contrôle que le récepteur est capable d'exercer sur le processus de la perception du message. Evidemment, le degré du contrôle, au cas où il s'agit d'une communication orale est souvent inférieur au degré du contrôle de la perception au cas de la communication écrite. En d'autres termes, le récepteur du message a plus de pouvoir à gérer la stratégie et la vitesse de la lecture qu'il ne peut gérer la perception d'un message perçu à l'ouïe si ce message n'utilise aucun support autre que les ondes sonores. Mistrík affirme (1997 : 413) que dans le cas de la communication écrite, la situation est différente, car le destinataire a la possibilité de diriger le processus de perception — il peut ralentir et accélérer la lecture ou éventuellement retourner en arrière au déjà lu.

2. Les conditions de production de l'énoncé

La question qui se pose est celle-ci : est-ce que le critère de la matérialité est le seul pour distinguer les communications orales et les communications écrites ? Ce signifierait qu'il est possible de réduire la définition de

l'oralité et de la scripturalité à une base exclusivement physique. Il paraît pourtant vrai qu'il y a d'autres paramètres énonciatifs qui se prêtent à l'examen et que les phénomènes étudiés sont plus complexes. L'oral et l'écrit, si on les voit comme stratégies énonciatives, dépassent le domaine de la réalisation matérielle. L'un des paramètres à examiner est la co-présence des locuteurs et, par conséquent, la possibilité de l'interlocution (l'échange active entre les partenaires à l'interaction). On pourrait parler aussi de l'énonciation directe et de l'énonciation différée.

L'énonciation qui se fait «en direct» est celle où le temps de l'émission du message par l'émetteur coïncide avec le temps de sa réception par le destinataire. Au cas idéal, l'énonciation directe n'est aucunement médiée, ni par un locuteur vivant (un messenger, un rapporteur, un interprète, etc.) ni par un dispositif technique (le téléphone, l'enregistrement sonore, l'Internet, etc.). S'il y a une médiatisation de quelque type que ce soit, le fonctionnement de l'énonciation se modifie.

L'énonciation directe permet généralement l'échange actif et immédiat des messages entre les locuteurs. Il s'agit alors d'une situation interlocutive. Nous estimons que la possibilité d'interlocution directe est aussi caractéristique de l'oralité que la nature phonique du matériau linguistique. C'est que l'échange direct qui présuppose un partage de temps (et éventuellement d'espace) de l'énonciation connaît le plus souvent une réalisation phonique. Autrement dit, la configuration des paramètres énonciatifs par lesquels se met en place le phénomène de l'oralité est la suivante : le type d'énonciation directe, la co-présence (au moins temporelle) des locuteurs, la possibilité d'interlocution, la non médiatisation du message.

L'énonciation indirecte ou différée est celle où le moment de l'émission du message est antérieur au moment de sa réception. Il n'y a donc pas de coprésence des locuteurs et le destinataire du message n'est pas présent quand l'énonciation d'origine se produit. Il n'y a pas d'interlocution, ni de partage de l'espace-temps situationnel. L'énonciateur, conscient de l'absence du destinataire, conçoit son message autrement. Le choix d'un support (d'un média) capable de fixer le message jusqu'au moment de sa réception devient essentiel. L'énonciation différée exige donc un support écrit ou encore une voix enregistrée. La configuration des paramètres énonciatifs correspondant à une stratégie énonciative scripturale est celle-ci : l'énonciation indirecte (non simultanéité de l'émission et de la réception du message), absence de co-présence des locuteurs, possibilité limitée de l'interlocution, besoin de fixation du message dans le temps.

Le type d'énonciation (directe ou différée), lié à la présence ou l'absence du destinataire dans la situation énonciative, détermine le choix des moyens linguistiques (ainsi que la possibilité de leur substitution par les moyens d'expression appartenant à d'autres systèmes sémiotiques). L'énoncé produit en présence physique de son destinataire est plus économique, car appuyé par le contexte situationnel. En revanche, l'absence du destinataire exige la précision et l'univocité de l'expression.

Nous accordons à ce deuxième niveau de l'opposition de l'oral et de l'écrit une importance presque égale à celle de la matérialité de l'énoncé.

3. La structure de l'énoncé

Nous estimons qu'il existe un troisième niveau — celui-ci étant le plus complexe - sur lequel se manifestent les natures distinctes de l'oral et de l'écrit. Pour l'envisager, il nous faudrait cependant abandonner l'analyse bien délimitée de la situation d'énonciation que nous avons faite jusqu'ici pour considérer l'énoncé en lui-même, en tant que résultat de l'activité énonciatrice.

L'énoncé oral se distingue de l'énoncé écrit par un ensemble de phénomènes que certains désignent par le terme «scories» (Gadet 1989: 35) et que nous appellerons «phénomènes d'oralité» (hésitations, remplissages, pauses, recherches de mots, redites, amorces, anticipations, inachèvements, incomplétudes, incises, parenthèses, autocorrections, raccourcissements, etc.). C'est la présence de ces phénomènes qui est propre aux communications orales spontanées, ceux-ci étant presque absents dans les communications écrites. Ce troisième niveau est d'une complexité évidente et notre intérêt immédiat n'est pas de l'analyser au fond. Cela signifierait de prêter une attention nécessaire à toutes les marques du style parlé du point de vue de la phonétique, de la morphosyntaxe et du lexique.

4. Les discours «mixtes» du point de vue de l'oralité et de la scripturalité

Après avoir esquissé les critères qui pourraient servir à distinguer les conditions de production des communication orales et écrites, la nature du matériau linguistique, le caractère du processus de l'énonciation et la structure de l'énoncé, nous aimerions souligner que les discours dans leur diversité rentrent rarement dans les catégories idéales telles

que nous les avons délimitées ci-dessus. Il faut évoquer l'existence des discours que nous appellerons «mixtes». Il s'agit des discours, comme le dit très bien Mistrík (1997:418), qui combinent les caractéristiques des communications orales et des communications écrites. Cette catégorie intermédiaire est constituée notamment par des communications originellement écrites reproduites par la voie orale (oralisées) ou encore des communications originellement orales reproduites par écrit (scripturalisées). On constate très souvent que les messages oralisés portent des traits caractéristiques de l'écrit trahissant leur énonciation d'origine, et vice versa, les communications transmises par écrit portent des marques de leur énonciation qui a d'abord été orale. Dans la catégorie des discours ainsi contaminés entrent, par exemple, des textes diffusés par la radio ou par la télévision, des conférences lues, des brouillons, des transcriptions des enregistrements sonores, ainsi que différents types des communications médiées par l'ordinateur et par l'Internet, dont les échanges en temps réels dans les espaces de discussion en ligne (le chat).

Le statut énonciatif mixte (oralo-écrit) de certains discours médiés par Internet, qui peut être attribué à leurs conditions de production spécifiques, a pour conséquence de nombreuses particularités aux niveaux morpho-syntaxique et textuel de ces discours-là. C'est pour pouvoir examiner, dans la suite de notre recherche, ces spécificités, que nous avons voulu faire cette remarque sur la distinction entre l'oralité et la scripturalité.

Bibliographie

- Blanche-Benveniste, C. (1991) : Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains. *Langue française* 89 : 52–71.
- Charaudeau, P. & D. Maingueneau (2002) : *Le dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Dohalská, M. & O. Schulzová (1991) : *Fonetika francouzštiny*. Praha : SPN.
- Findra, J. (2004) : *Štylistika slovenčiny*. Martin : Osveta.
- Gadet, F. (1989) : *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Mistrík, J. (1997) : *Štylistika*. Bratislava : SPN.